



Devenir



Faire germer les nouvelles graines



Chers amis,
Que faire en ces temps troublés ? Attendre, faire le dos rond, et espérer voir la situation s'améliorer d'elle-même ? Ce n'est pas la position partagée par les équipes de la Fondation Notre Dame ni celle des associations qu'elle accompagne. Pour résister à la morosité ambiante, il faut agir et innover puisque toutes nos habitudes sont bousculées. C'est dans ce contexte, et forte des initiatives menées lors des confinements successifs, que la Fondation Notre Dame a décidé de lancer son premier appel à projets. L'engagement des plus jeunes, au printemps dernier, a montré qu'une mobilisation pour venir en aide aux plus en difficulté que soi est toujours possible.

Nous cheminons ensemble vers la résolution de cette crise qui passe par des initiatives à la fois individuelles et collectives. L'équilibre précaire de notre maison commune doit guider nos choix et nos vies vers de nouvelles formes d'espérance.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons aller à la rencontre de ceux qui sont les plus touchés par les aléas où la vie les a placés. C'est vers les périphéries, comme nous y invite le Pape François, que nous portons les cultivateurs de demain concernés par cet appel à projets.

La richesse du peuple de Dieu se mesure à l'aune du laboureur qui peine à cultiver le sol et à faire germer la semence. « Un ouvrier n'a pas à rougir de ce qu'il a fait et qui trace tout droit le chemin de la parole de vérité » (Ti 2, 15). Chers amis, retenez qu'il n'y a ni mauvaises herbes ni mauvais hommes, il n'y a que de mauvais cultivateurs. À nous d'encourager ces nouveaux porteurs d'espérance et de favoriser leur entreprise. C'est un appel à l'audace et à la responsabilité que nous lançons.

Merci de votre générosité. Que Notre Dame vous tienne en sa protection maternelle. « Ne nous laissons pas de faire le bien ! » (Ga 6, 9).

Mgr Michel Aupetit
Archevêque de Paris,
Président de la Fondation Notre Dame

La réinsertion par le travail, l'aide aux plus démunis et les opérations de distribution alimentaire font partie des actions actuellement soutenues par la Fondation Notre Dame.

Challenge #AimerAider

aimeraider.fondationnotredame.fr

En cette période de crise et de confinement, le Challenge #AimerAider donne l'opportunité aux moins de 35 ans d'oser mettre en œuvre leur projet.

« Les projets d'une génération engagée que nous avons hâte de découvrir sont porteurs de solutions et d'espérance, nous l'avons déjà pressenti depuis le printemps dernier. »

Christophe Rousselot,
Délégué général de
la Fondation Notre Dame

Appel à projets Première édition 2021

La crise sanitaire, malgré toutes les difficultés qu'elle a posées, a aussi suscité un mouvement d'entraide inédit chez les plus jeunes, avec un véritable élan de solidarité en direction des plus fragiles. « *Le premier confinement a constitué un temps fort de mobilisation des jeunes*, explique Ségolène Stutz, chargée du suivi des projets à la Fondation Notre Dame. *Ils se sont notamment mobilisés en remplacement des bénévoles historiques des associations, souvent plus âgés.* » Afin de poursuivre cet élan, la Fondation Notre Dame lance son premier appel à projets en Île-de-France, le Challenge #AimerAider. Une opportunité pour de jeunes porteurs de projet de s'engager et d'être épaulés pour cela. « *Nous tenons compte du contexte particulier afin que des personnes que l'on ne connaît pas*

et qui ne nous connaissent pas puissent proposer des initiatives » précise Christophe Rousselot, délégué général. L'incertitude partagée par des jeunes diplômés ou des étudiants en fin de parcours renforce l'intérêt de cet appel à projets.

La spécificité du challenge : le pari de l'originalité

Accompagner la structuration de nouveaux projets vers un cadre associatif représente un défi pour la Fondation Notre Dame. Celle-ci finance chaque année, grâce au Programme Entraide & Éducation, plus de 200 projets à travers un réseau d'associations à Paris qu'elle connaît bien. Le Challenge #AimerAider a donc une spécificité nouvelle. « *Cette fois, nous soutenons des initiatives au stade de l'idée. On fait le pari de l'originalité en accordant à la fois un soutien financier et une aide technique, avec les conseils de personnes expérimentées dans chaque thème* » détaille Ségolène Stutz. « *Les projets doivent avant tout avoir pour ambition de changer l'environnement dans lequel ils s'implantent* » conclut Christophe Rousselot.

Les dossiers seront instruits par les équipes de la Fondation Notre Dame, puis présentés à un comité de sélection d'experts-référents. Le public pourra également voter pour le projet qui lui semble le plus intéressant avant la sélection finale de quatre lauréats, en juin prochain.

18-35
ans

Cette génération engagée
est désireuse de remettre
l'entraide au cœur de la société

1 200 à
20 000 €

Montant de l'aide
accordée au projet retenu pour
chacun des quatre thèmes

QUATRE THÈMES ONT ÉTÉ RETENUS POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION



**Un coup de pouce
pour lutter contre
le décrochage**



**(Re)connecter
les oubliés du
numérique**



**Le soutien à une
écologie sociale
et collaborative**



**L'expression
artistique pour
favoriser
l'insertion**

La période de confinement a renforcé l'ampleur du décrochage scolaire. Un phénomène avant tout social qui touche de nombreux jeunes. La remobilisation et le renforcement du lien social sont des éléments-clés pour lutter contre l'isolement et la fragilité vécus par ces jeunes.

L'accès aux technologies et la façon de les utiliser constituent des freins importants pour des millions de personnes privées de connexion Internet ou démunies face aux nouveaux usages. Cette situation touche aussi bien les personnes âgées que les personnes à la rue ou les populations marginalisées comme les exilés et les réfugiés.

Que l'avenir soit désirable passe à la fois par le respect des équilibres naturels et la prise en compte des limites humaines. Les transformations radicales qui s'imposent passent par des initiatives individuelles et collectives afin de « sauver notre maison commune ».

L'art constitue un puissant levier de développement personnel et d'insertion. Sa pratique mobilise l'imagination, la parole et le geste de l'artiste comme du spectateur. Par les possibilités qu'il offre, l'art permet notamment aux personnes en précarité et aux jeunes en difficulté d'exprimer leurs talents, au-delà des problèmes qui sont les leurs ou des aléas où la vie les a placés.

LE CALENDRIER



Comment ça marche ?

1.

Dépôt des candidatures sur la plateforme du 15 février au 18 avril

Chaque candidat constitue un dossier de présentation qui précise le projet ainsi que ses objectifs.

2.

Instruction des dossiers et présélection des projets du 19 au 30 avril

L'équipe de la Fondation Notre Dame étudie d'abord les dossiers de candidature déposés dans les temps. Un Comité de sélection se réunit ensuite afin d'opérer une présélection des dossiers par thème.

3.

Le vote du public du 7 au 28 mai

Parmi les projets présélectionnés dans chacun des thèmes, il sera donné au public l'opportunité de voter pour son projet favori sur le site Internet.

4.

Les lauréats sont sélectionnés et soutenus du 31 mai au 18 juin

Le Comité se réunit une deuxième fois à l'issue du vote du public afin de retenir un projet par thème. Les lauréats sont annoncés officiellement par le Président de la Fondation Notre Dame, Mgr Aupetit.

Plus d'informations sur le site internet dédié à l'appel à projets : www.aimeraider.fondationnotredame.fr

Interview Paul Piccarreta

L'attention aux autres

Le jury du Challenge #AimerAider est composé d'administrateurs de la Fondation Notre Dame ainsi que de personnes extérieures. « Elles apportent leur regard critique et leur expérience afin de discerner les projets les plus pertinents qui correspondent aux thèmes identifiés » explique Christophe Rousselot, délégué général. Paul Piccarreta, directeur de la revue *Limite*, en fait partie. Il explique le sens de son engagement et la raison pour laquelle il a accepté de participer à ce premier appel à projets.

Quel travail menez-vous au sein de la revue *Limite* ?

Limite est une revue trimestrielle d'écologie intégrale qui aborde des questions liées à la justice sociale, à l'écologie, à l'environnement... mais aussi des questions d'ordre culturel. Notre objectif est de prendre en compte les sociétés humaines au sens large, dans la continuité de l'appel lancé par le Pape François avec *Laudato Si'*. Le terme « intégral » pose les limites de chaque chose et nous invite à leur porter une attention particulière.

Avez-vous constaté des évolutions dans la société depuis la crise de la Covid-19 ?

La pandémie n'a pas vraiment changé la réflexion que nous avons sur des sujets comme le ralentissement ou le changement de nos modes de vie. La crise intensifie en revanche une chose fondamentale : la proximité et le soutien aux personnes les plus fragilisées. Si nous voulons traverser les effondrements écologiques à venir en tant que chrétien, nous devons monter d'un cran au niveau de l'attention portée aux autres.

L'engagement des plus jeunes est essentiel pour maintenir le lien intergénérationnel.



SOPHIE BRANDS/TROM / SIGNATURES POUR LA VIE

Paul Piccarreta, directeur de la revue *Limite*.

Pourquoi avez-vous accepté de participer au jury ?

Nous sommes nombreux au sein de ma génération à se lancer dans des projets d'intérêt général qui demandent énormément d'énergie et d'investissement. Ces projets répondent à la fois à des attentes chez ceux qui les montent mais aussi chez ceux qui vont les recevoir. Je suis très content de contribuer à accompagner les jeunes qui oseront monter des initiatives dans une période aussi compliquée.

Quels types de projets retiennent en particulier votre attention ?

Je suis sensible à des projets qui vont aider les personnes les plus isolées. Elles sont nombreuses à ne pas avoir accès à du lien social même s'il y a, par exemple, énormément d'activités organisées la nuit à Paris pour aider les sans-abri. Je pense également aux étudiants précaires. La situation est critique pour ces jeunes qui ne vivent pas dans des conditions décentes. Les projets qui pourraient leur venir en aide sont les bienvenus ! Je m'intéresse également à la transformation écologique des villes. Un travail de discernement est nécessaire pour dégager ce qui relève de l'écologie profonde dans ces projets qui sont souvent de grande ampleur. De manière générale, je suis sensible aux projets de communautés qui vont rassembler des gens. C'est d'autant plus important en ce moment où les rencontres tiennent de l'exploit.

LES AUTRES MEMBRES DU JURY

Lutte contre le décrochage • France Nijdam, coordinatrice des Arpej au sein du réseau Loyola Formation

Numérique • Alexandre Ayad, co-fondateur et président de Carisinfo

Arts • Florence Viguié, artiste peintre et enseignante



Chaque projet répond à la fois à une attente personnelle et à un besoin fondamental dans la société.

S'adapter pour maintenir le lien

La crise sanitaire et les confinements successifs ont placé les associations devant une situation inédite. Leurs activités ont été bouleversées et leur organisation chamboulée. Elles ont dû s'adapter pour assurer leurs missions essentielles et maintenir le lien avec les personnes accompagnées. Distributions alimentaires, maraudes téléphoniques, cours de gym à distance... Les associations ont fait preuve d'agilité grâce à la mobilisation des salariés et des bénévoles.



Aux Captifs, les tournées-rue visent la création d'une relation durable avec les personnes rencontrées.

Déjà engagées dans l'opération Hiver Solidaire (opération annuelle qui permet à des personnes sans-abri de passer l'hiver au chaud), les paroisses et les associations parisiennes ont largement répondu à l'appel de la rue au plus fort de l'épidémie. Avec la fermeture soudaine des centres d'accueil de la capitale et l'arrêt des activités comme les repas solidaires, habituellement proposés par les associations de quartiers, il a fallu trouver de nouvelles solutions. 29 paroisses sont devenues des centres de distribution alimentaire pour organiser sept jours sur sept la remise de près de 900 sacs-repas quotidiens.

La présence des plus jeunes

Répondant à l'appel de Mgr Aupetit, une organisation en urgence a permis la mobilisation de nombreux jeunes à se porter volontaire. À l'image de Thais Piganeau, membre du Service camionnette solidaire, formé lors du premier confinement, qui a pu assurer les livraisons en denrées alimentaires et non alimentaires dans les paroisses. Au volant de la camionnette mise à disposition par la Ville de Paris, ces bénévoles, étudiants ou jeunes professionnels pour la plupart, ont assuré chaque jour la navette entre les entrepôts, les lieux de stock

et les centres de distribution. Une mission essentielle, « à la rencontre des personnes accompagnées et où chaque bénévole s'engage dans une expérience de compassion » comme l'explique la jeune femme.

Maintenir le lien

C'est le même engagement que l'on retrouve chez les Captifs où les activités ont continué sur le terrain des maraudes ou à distance afin de toujours garder le contact. Les travailleurs sociaux qui accompagnent les femmes à la rue et/ou victimes de la traite des êtres humains ont maintenu le lien par téléphone. « L'objectif était à la fois de prendre des nouvelles des personnes victimes d'exploitation sexuelle et de continuer les activités de dynamisation. Nous avons notamment organisé des cours de gym et de dessin à distance, sur les réseaux sociaux » détaille Marie-Caroline de Merlis, une des responsables de l'association. « La rencontre de la personne et la fidélité forment l'ADN des Captifs. En s'adaptant aux circonstances exceptionnelles, l'association a fait preuve d'agilité et a sauvé le lien avec les personnes aidées » poursuit-elle.

1 600
bénévoles
inscrits

69
jours
ininterrompus

185 000
paniers-repas
distribués

13 000 kms
parcours
par l'équipe des
chauffeurs-livreurs

129 850 €
accordés
par la Fondation
Notre Dame

69 548
bénéficiaires



UN FORMAT INÉDIT POUR LES SEMAINES SOCIALES

La 94^e rencontre des Semaines sociales sur le thème « Reconstruire la société, engageons-nous » a eu lieu du 27 au 29 novembre 2020. Pour s'adapter aux mesures sanitaires, les trois journées de conférences se sont déroulées en ligne. Une édition entièrement numérique qui a permis à cette association de prendre un nouvel envol grâce à la création d'une plateforme pérenne financée par la Fondation Notre Dame. L'édition 2020

« 100% en ligne et accessible partout » est inédite, explique Alban Sartori, administrateur de l'association. Ce qui a représenté un total de « trente-sept heures de direct dont 40% dédiées aux questions des participants et au travail en petits groupes » avec « la plupart des contenus disponibles en replay ensuite ». Une synthèse des échanges retranscrits a également été publiée rapidement après l'événement.



• Reconnue d'utilité publique depuis presque 30 ans, la Fondation Notre Dame encourage et développe des projets d'entraide, d'éducation et de culture chrétienne. • Elle est mobilisée au service de la personne humaine, dans toutes ses dimensions. • Avec tous ceux qui souhaitent faire grandir l'homme en lui redonnant confiance et espérance, la Fondation fait fructifier leur engagement et leurs idées. • C'est le rassemblement de donateurs qui rend possible l'accompagnement et le financement des projets. • La Fondation accueille aussi des fonds individualisés, créés par des personnes physiques ou morales désirant développer leur propre mécénat (www.fondationnotredame.fr/fondations-privées).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Mgr Michel AUPETIT***, Archevêque de Paris, Président de la Fondation Notre Dame
- **Robert LEBLANC***, Vice-Président de la Fondation Notre Dame
- **Antoine de SALINS***, Entrepreneur, Trésorier de la Fondation Notre Dame
- **Mgr Benoist de SINETY***, Vicaire général du diocèse de Paris, représentant de l'Association Diocésaine de Paris, Secrétaire
- **Thomas CAMPEAUX**, Directeur des Libertés Publiques, Ministère de l'Intérieur
- **François DROUIN**, Président de l'association Art, Culture et Foi
- **Pauline de CHATILLON**, Représentant du Conseil Diocésain des Affaires Economiques, membre de droit
- **Guillaume de MALLIARD**, Dirigeant d'entreprise
- **Evelyne RATTE**, Présidente de chambre honoraire à la Cour des comptes
- **Marc SABATÉ**, Chef d'entreprise
- **Olivier ZARROUATI**, Représentant de l'association charitable d'Éducation et d'Assistance de Sainte-Clotilde

Retrouvez les membres du Conseil
d'Administration sur :
www.fondationnotredame.fr

* Membres du Bureau



CONTACT DONATEUR

h.vallez@fondationnotredame.fr
Tél. : 01 78 91 94 51

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Robert Leblanc
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Christophe-Charles Rousselot
RÉDACTION : François Le Page
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :
Cécile de Kernier et Laurence de L'Estoile
Maquette - Édition : Adélaïde de Chevigny
Imprimé par : DB print - Dépôt légal : ISSN 1258-4940
Lettre trimestrielle

Prochaine lettre : juin 2021

LES BESOINS AUGMENTENT MAIS SANS RESSOURCES DES ASSOCIATIONS VONT FERMER

Aidez-nous à les soutenir pendant la crise !

FONDS DE SECOURS

La Fondation Notre Dame a décidé de soutenir les associations fragilisées par la crise liée à la pandémie. **Un fonds de secours doté de 250 000 €** doit permettre, notamment aux plus petites structures, de poursuivre leurs activités d'entraide et d'éducation. Il est essentiel, en cette période de crispations sanitaire et sociale, d'accompagner les projets ayant pour bénéficiaires directs les plus fragiles.

info@fondationnotredame.fr ou 01 78 91 91 90



DONATION TEMPORAIRE D'USUFRUIT

Une autre façon de soutenir la Fondation Notre Dame

La donation temporaire d'usufruit permet de donner à la Fondation Notre Dame l'usufruit d'un bien immobilier ou d'un compte-titres pendant une période déterminée. Ce type de donation présente des avantages fiscaux, en matière d'Impôt sur le Revenu et en matière d'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) (pour les biens immobiliers). Elle doit être faite devant le notaire et sous certaines conditions.

Ainsi, le donateur cède par acte notarié et de manière temporaire, l'usufruit portant sur un bien ou des droits qu'il possède (immeuble, portefeuille de valeurs mobilières, etc).

Le donateur réduit son Impôt sur le Revenu car il ne reçoit plus les revenus générés par le bien donné. Si la donation temporaire d'usufruit porte sur un bien immobilier, il peut retirer de son patrimoine le bien donné pour sa valeur en toute propriété dans le cadre de l'IFI. À la fin de la période convenue pendant laquelle l'usufruit est donné, le donateur retrouve la pleine propriété de son bien.

Pour toute question, *Laetitia Bordinat, juriste, se tient à votre disposition (01 78 91 91 98)*